



**PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES
DU 15 AU 19 AVRIL 2024
Bulletin d'informations
pour les Pèlerins Valides
et Enfants en Classes Primaires**



**INFORMATIONS PRATIQUES
pour l'inscription d'un Pèlerin Adulte valide
ou un enfant en classe primaire.**

(lisez cette partie avec attention et conservez-la)

INSCRIPTION : Remplir **avec soin** un bulletin d'inscription par personne en renseignant chaque ligne.

Pour tout pèlerin âgé de moins de 18 ans :

- 1) Les parents ou le représentant légal doivent remplir et signer la fiche sanitaire de liaison.
- 2) La fiche d'inscription doit mentionner le nom de la personne qui est en charge de l'enfant au cours du pèlerinage.

Le bulletin d'inscription doit être remis à votre Ensemble Paroissial ou envoyé à la Direction Diocésaine des Pèlerinages, le plus tôt possible, et **au plus tard le 05 février 2024**, en y joignant le règlement par un ou plusieurs chèques (échelonnement possible sur 6 mois maximum).

Important : ne pas antidater, mettre la date souhaitée pour l'encaissement au dos de chaque chèque à l'ordre de 'ADP – DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES'.

La fiche sanitaire de liaison est obligatoire pour les enfants, merci de bien la joindre à l'inscription.

Pour la bonne gestion des inscriptions, **nous attirons votre attention sur l'importance de bien remplir ce document.** Toute fiche d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

IMPORTANT : Si vous avez des difficultés pour marcher, n'hésitez à vous inscrire en tant que pèlerin « malade », ainsi vous pourrez vivre un pèlerinage plus agréable.

LE VOYAGE :

Tous les trajets sont effectués en car. Les itinéraires, lieux et horaires précis de départ et de retour figureront sur votre carte de pèlerin.

CARTE DU PELERIN :

Une dizaine de jours avant le départ, votre carte du pèlerin vous sera envoyée.

Elle vous permettra de connaître : le lieu de départ, l'heure, le numéro du car et le nom de votre hôtel.

Vous trouverez aussi dans ce courrier le programme complet du pèlerinage.

LOGEMENT :

Le logement sera assuré en hôtel type 2 ou 3 étoiles (normes actuelles) en chambre à partager. Une chambre individuelle est possible sur demande et avec supplément, toutefois en nombre restreint. L'enfant devra obligatoirement partager la chambre de l'adulte accompagnateur (grands-parents, membre de la famille, etc...) membre désigné par ses parents ou son responsable légale.

REPAS :

Ils sont inclus du petit déjeuner du mardi 16 avril au panier repas du vendredi soir 19 avril (hors boisson). **Prévoir d'emporter votre pique-nique (midi et soir) pour la journée du lundi 15 avril.**

Le repas du soir peut être pris à l'hôtel en le réglant sur place.

ANIMATION : Pour les CE1, CE2, CM1 et CM2, des animations seront proposées et encadrées.

BAGAGES : Chaque bagage devra être étiqueté avec coordonnées personnelles et n° de portable.

ANNULATION :

Toute annulation doit être signalée **PAR ECRIT** (courriel ou courrier) à la Direction Diocésaine des Pèlerinages. (Voir les conditions et frais sur la fiche d'inscription).

CHORALE :

Prendre contact avec la Direction Diocésaine des Pèlerinages pour connaître les dates des répétitions.

Vous ne pouvez pas participer à ce pèlerinage ?

Mais vous pouvez l'offrir à quelqu'un,
aider une personne malade ou en difficultés. Une souscription est ouverte :
ADP – Fonds d'entraide (un reçu fiscal vous sera adressé)

DIRECTION DIOCESAINE DES PELERINAGES

Maison Diocésaine La Providence – 4, Boulevard Docteur Chantemesse
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 09 73 45 - pelerinages@catholique-lepuy.fr